

COMPETITION DEPARTEMENTALE INDIVIDUELS LE 12 JANVIER 2022.

Pour une bonne organisation de la compétition, les juges officieront sur les 3 Tours, avec possibilité de switcher entre les tours pour permettre aux gym de changer de rôle.

Réunion des juges à 9h15.

	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BP	FIXE
N3	CEP Poitiers	La Rochelaise	JC Chevanceaux	ECM Fleuré (N2)	USSCC Saintes	SPG Poitiers
N1 Mini N2 Conseillé	La rochelaise	JC Chevanceaux	ECM Fleuré		CEP Poitiers	USSCC Saintes

RAPPELS (applicables dès la première compétition départementale : Absence de juge : 305€)

La réunion de juge est obligatoire pour tous, elle démarre 3/4 d'heure avant le début du 1er tour de la catégorie.

Les juges doivent se présenter A L'HEURE et en tenue réglementaire (cf code de pointage).

Les juges doivent être en possession de leur licence et de leur livret de juge (50€ d'amende cf RT 2022).

Les juges doivent avoir les documents officiels et à jour.

La/les lettre(s) FFG 2022 GAM doivent également être en possession des juges.

Le juge présent doit juger du début à la fin de la compétition pour laquelle le jury est composé.

Pour un fonctionnement de la compétition optimum, les clubs DOIVENT fournir

IMPÉRATIVEMENT le nombre de juges demandés et avec le niveau requis.

En cas d'impossibilité, vous devez contacter au plus vite le Comité Départemental (Sébastien ESCUER).

Toute modification du jury ne peut être faite que par le responsable des juges.

Le jury peut être ajusté lors de la réunion des juges pour un meilleur fonctionnement.

IMPORTANT : TOUS LES JUGES NON CONVOQUÉS OU NON PRÉVUS PEUVENT VENIR JUGER, ILS SERONT LES BIENVENUS... Dans ce cas ils devront se présenter 45min avant chaque début de TOUR...